

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, ce budget a été approuvé à deux reprises aux Communes à l'issue de l'étude des motions de censure du chef de l'opposition.

Une voix: Il a été revu depuis lors.

M. MacEachen: C'est le budget et ce sont les structures fiscales. Si le cabinet adopte certaines mesures, elles seront annoncées à la Chambre des communes . . .

M. Crosbie: Par qui?

M. MacEachen: . . . et le député aura l'occasion de constater si elles vont à l'encontre de la volonté de réduire les dépenses qui caractérise le budget.

LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE MINISTRE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. C'est une vraie foire d'empoigne: nous voyons un bon nombre de ministres chercher à proposer des mesures uniquement pour donner l'impression de faire quelque chose. Hier, le ministre a dit qu'aucune mesure nouvelle n'était envisagée par son ministère. Voudrait-il le confirmer à la Chambre aujourd'hui? Affirme-t-il que son ministère n'envisage aucune autre mesure?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, hier, le chef de l'opposition m'a demandé durant la période des questions si je pouvais confirmer qu'un programme bien précis de création d'emplois était à l'étude dans mon ministère.

Une voix: Répondez à la question.

M. MacEachen: J'ai répondu non à cette question. Je m'en tiens à cette réponse. Je rappelle au député que les ministres n'ont pas l'habitude de dévoiler à la Chambre les délibérations du cabinet ou les décisions prises par le cabinet.

Mme MacDonald: C'est ce que vous faites tous les jours.

M. MacEachen: Cette pratique est bien établie. Je n'ai pas l'intention de répondre au député qu'un programme précis ou un certain nombre de mesures sont actuellement à l'étude, car ces questions concernent les travaux du cabinet et sont par conséquent secrètes. De façon générale, je puis dire au député que nous examinons continuellement diverses propositions qui nous sont faites. Nous avons annoncé un certain nombre de mesures précises dans le budget, et nous poursuivons nos recherches. Quand le cabinet prendra des décisions, celles-ci seront annoncées à la Chambre de la façon habituelle.

LES DÉDUCTIONS POUR AMORTISSEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ce que nous cherchons à faire ici aujourd'hui, c'est d'éviter une autre débacle semblable à celle du 12 novembre.

Questions orales

Si nous pouvons apprendre du ministre quelles propositions sont à l'étude dans la tour d'ivoire de son ministère, de manière à pouvoir en discuter ouvertement avec les Canadiens qui seront visés, nous saurons alors à quoi nous attendre.

● (1425)

Plus précisément, le ministre songe-t-il à modifier l'application des déductions pour amortissement de sorte que des emplois puissent être créés dès le premier semestre de l'année? La proposition actuelle repoussera à plus tard dans l'année les investissements et du même coup, la création des emplois, alors que nous en avons besoin dès maintenant.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il n'est pas du tout question de supprimer les modifications proposées à ces déductions pour amortissement. Si le député veut une réponse précise, voilà la réponse à sa question.

Des instances, qui seront évidemment examinées, ont été présentées par divers groupes relativement à l'application de ces déductions dans leur cas particulier. J'espère que les députés aussi les examineront lors de l'étude des mesures fiscales. Depuis le début de la session, nous avons consacré un temps considérable, au comité permanent, à l'étude des diverses propositions fiscales et un certain nombre de modifications ont été apportées. J'espère que ce processus se poursuivra, car il est sain et fructueux.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA STABILISATION DU TAUX D'ESCOMPTE

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Tout le monde à peu près au Canada a demandé qu'on abaisse les taux d'intérêt. Il y a eu les premiers ministres provinciaux, les députés et même des membres du propre parti du premier ministre.

Le premier ministre concédera qu'il a la responsabilité des politiques de son gouvernement et de leur application. Je pense que la déclaration qu'il a faite hier montrait bien qu'il a perdu le contact avec les réalités. Il a dit que l'écart entre le taux d'escompte et le taux d'inflation est traditionnellement le même que ce qu'il est en ce moment. C'est inexact. En 1976, les taux étaient à peu près identiques. Le taux d'escompte de 14.87 p. 100 annoncé aujourd'hui est supérieur de près de trois points au taux de l'inflation. Si le premier ministre croit vraiment qu'il faut en rester à l'écart traditionnel et que nous y sommes toujours, va-t-il baisser le taux d'escompte à 12.1 p. 100 et cesser de faire du jeu de bâton avec l'avenir des Canadiens? Veut-il bloquer ce taux à 12 p. 100 pour l'année qui vient, afin que les Canadiens puissent au moins organiser leur avenir avec un peu de certitude?